



Quimper, Hôtel du département, le 19 octobre 2017

**Discours d'Alain Le Grand,
Conseiller départemental du canton de Fouesnant
lors de la Séance Plénière du 19 octobre**

Madame la Présidente,
Chers collègues,

Ce rapport sur les Ressources Humaines nous informe sur la vie courante des RH.

Nous notons, la mise à disposition de 50 agents au syndicat mixte des Ports de Cornouaille, l'adaptation des postes aux missions dans les différentes directions du conseil départemental.

Nous remarquons aussi que vous augmentez le temps de travail journalier de 3 agents de 25 minutes ceci sans doute afin d'assurer l'entretien des nouveaux locaux de la Direction Générale des Services.

Madame La Présidente c'est un rapport conforme à ce que vous présentez de manière générale depuis 2 ans lorsque vous évoquez les Ressources Humaines.

Comme d'habitude, il n'y a aucune perspective, à croire qu'il n'y a aucune stratégie RH au département du Finistère.

Madame La Présidente nous souhaiterions savoir où vous en êtes sur le temps de travail des agents ?



Pour mémoire le temps légal annuel est de 1607h, au département l'exécutif autorise 1576h. Nous vous avons déjà interpellé sur ce sujet le 27 janvier 2017, le 22 juin dernier c'était le rapport de la Cour Régionale des Comptes qui exprimait son désaccord avec cette largesse de fonctionnement.

Madame la Présidente, cela représente 4 jours de congés supplémentaires pour chaque agent tous les ans !

Madame la Présidente pourriez vous nous dire, pourriez vous dire aux Finis-tériens si vous avez l'intention de corriger ce dysfonctionnement RH?

Je vous remercie.

